

DIRECTRICE / DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

FAMILLE - ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME	E/M K2103	Direction d'établissement et d'enseignement
Correspondance RIME	E/M FPEEDU01	Responsable de direction d'un établissement d'éducation et/ou de formation

MÉTIER

Définition

Pilote le projet de l'établissement dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux et du développement culturel de la collectivité. Organise et coordonne l'action pédagogique et administrative. Impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant des partenariats, organise la communication générale de l'établissement.

Autres appellations

- Directrice / Directeur de conservatoire
- Directrice / Directeur d'école de musique, de danse et d'art dramatique

Facteurs d'évolution

- Contexte général des politiques de formation : cadre réglementaire européen relatif à l'accomplissement et à l'harmonisation des cursus ; reconnaissance des diplômes et validation des acquis de l'expérience
- Montée en puissance des intercommunalités
- Création d'établissements publics de coopération culturelle
- Politiques sociales et culturelles locales ; développement des modes de concertation et des dispositifs partenariaux et contractualisés
- Développement des projets d'établissement et des problématiques de pédagogie, de création et de diffusion culturelle
- Croissance de la demande sociale en matière d'activités artistiques et de loisirs
- Diversification des pratiques des jeunes et intégration de nouvelles esthétiques (musiques actuelles, danses urbaines, etc) et des nouveaux supports numériques
- Intensification de la multiculturalité des publics et développement d'une fonction multiculturelle de cohésion/intégration sociale
- Développement des logiques de transversalité et de management par projet, de travail en réseau
- Classement des établissements contrôlés par l'État ; réforme des diplômes d'enseignement ; schémas d'orientation pédagogique
- Développement des pratiques numériques
- Autonomie des universités

Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles ou directement au directeur général adjoint chargé de la culture

Conditions d'exercice

- Travail au sein d'une école nationale de musique et de danse (ENMD) ou d'un conservatoire national de région (CNR)
- Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux périodes de début et de fin d'année (organisation et supervision des concours d'entrée et des jurys de sortie de cycles), ou en lien avec un événement artistique
- Disponibilité à l'égard de l'équipe pédagogique, des parents et des élèves

Spécialisations /

- Selon le champ artistique et les disciplines pratiquées : musique, art dramatique, danse, etc.

Extensions

Autonomie et responsabilités

- Large autonomie dans l'organisation générale de l'établissement
- Garant du projet pédagogique et de la qualité des enseignements
- Responsabilité des ressources (humaines, matérielles et financières), de la sécurité des personnes et des bâtiments
- Force de proposition auprès de l'autorité territoriale
- Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement

Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts directs avec les élèves et les parents d'élèves • Échanges et concertation permanente avec l'équipe pédagogique • Relations permanentes avec l'autorité territoriale et/ou la direction des affaires culturelles • Relations fréquentes avec les services de la collectivité : affaires scolaires, ressources humaines et gestion des personnels, finances, techniques, communication • Coopération et partenariat avec les établissements culturels et d'enseignement, le département et la région • Relations suivies avec le ministère de la culture (tutelle pédagogique, inspection, avis, financement), l'Éducation nationale (classes à horaires aménagés), les réseaux professionnels d'enseignement artistique, les associations culturelles, les musées, les centres chorégraphiques, les artistes créateurs et interprètes, etc.
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens bureautiques et informatiques • Technologies de l'information et de la communication • Presse spécialisée • Logiciel spécifique de gestion des élèves • Parc instrumental • Moyens techniques spécialisés (salle d'enregistrement, moyens vidéo, etc.)
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique (catégorie A, filière Culturelle) • Cadre d'emplois : Professeurs territoriaux d'enseignement artistique (catégorie A, filière Culturelle)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre d'un projet d'établissement • Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et d'action culturelle • Organisation des études • Coordination et pilotage des projets pédagogiques et des pratiques collectives • Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique • Conseil et orientation des élèves • Recherche, création et production
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique artistique et /ou culture active dans sa spécialité (musique, art dramatique, chorégraphique)

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Élaboration et mise en œuvre d'un projet d'établissement

- Élaborer une analyse du contexte social, économique, environnemental et artistique de l'établissement
- Décliner les orientations politiques dans l'organisation générale de l'établissement
- Inscrire le projet dans le fonctionnement des réseaux d'établissements départemental et régional
- Organiser la concertation et l'animation des équipes pédagogiques, administratives et techniques
- Concevoir un projet pédagogique et artistique d'établissement, en hiérarchisant les priorités
- Participer au développement de l'éducation artistique et culturelle en lien avec les établissements scolaires

Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et d'action culturelle

- Concevoir un programme d'action culturelle en lien avec les enseignements délivrés
- Définir des actions de diffusion avec les autres structures concernées par le projet de la collectivité
- Développer des actions avec le réseau culturel
- Gérer l'accueil des artistes en résidence
- Piloter des projets à dimension artistique et pédagogique
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques artistiques, des langages artistiques contemporains et la sensibilisation de nouveaux publics
- Participer aux instances partenariales (comités d'expert, etc.)

Organisation des études

- Arbitrer et opérer des choix techniques en matière d'enseignement
- Organiser les spécialités et esthétiques par domaine pédagogique en veillant à l'équilibrage entre les disciplines
- Superviser la conception des cycles de formation et des parcours individualisés par type de publics
- Organiser les échanges européens
- Veiller à la conformité des enseignements avec les schémas nationaux d'orientation
- Concevoir des modalités d'évaluation en lien avec le projet

Coordination et pilotage des projets pédagogiques et des pratiques collectives

- Construire des cycles inter-établissements
- Élaborer, suivre et gérer les projets de classes à horaires aménagés et projets pédagogiques en lien avec l'Éducation nationale
- Animer les instances pédagogiques de l'établissement
- Impliquer les enseignants dans une approche collective du projet d'établissement

Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique

- Sensibiliser aux évolutions artistiques, techniques, pédagogiques et sociales
- Diffuser et animer l'information sur les recherches en matière d'enseignement
- Repérer et favoriser la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires
- Animer des groupes de réflexion et d'échanges, les instances de concertation
- Conduire des recherches personnelles ou collectives

Conseil et orientation des élèves

- Repérer les potentiels et centres d'intérêt des élèves
- Orienter et accompagner les élèves dans leur choix d'une discipline ou d'une pratique
- Gérer la relation avec les parents d'élèves
- Réguler les relations entre les élèves, les parents et les professeurs
- Conseiller et suivre les anciens élèves dans la suite de leur parcours

Recherche, création et production

- Enrichir sa pratique en s'appuyant sur une activité de recherche
- Élargir sa spécialité dans le sens de l'interdisciplinarité
- Négocier et formaliser une commande d'œuvre avec un artiste ou un enseignant
- Organiser la production de spectacles hors les murs
- Coordonner les créations artistiques avec les enseignements délivrés

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Textes réglementaires ministériels et interministériels relatifs au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique (schémas nationaux d'orientation, charte, etc.)
- Connaissance des disciplines artistiques (musique, danse, art dramatique, etc.)
- Savoirs fondamentaux de la pédagogie
- Lieux de production et diffusion de spectacles
- Acteurs et dispositifs de l'enseignement artistique
- Acteurs et dispositifs du spectacle vivant
- Cadre institutionnel des classes à horaires aménagés
- Cadre réglementaire de l'organisation de spectacles (sécurité ERP, fiscalité, assurances)
- Intermittence, droit de la propriété intellectuelle
- Culture générale des disciplines et pratiques enseignées
- Domaines et techniques du spectacle vivant
- Méthodes de l'ingénierie pédagogique
- Fonctionnement des instances de conseil et de concertation (conseil d'établissement, pédagogique, etc.)
- Systèmes d'organisation pédagogique en Europe
- Milieu artistique professionnel
- Modalités de professionnalisation dans les métiers liés aux pratiques artistiques et culturelles
- Parcours artistique, pratique et/ou culture artistique active sur sa spécialité

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Techniques de médiation
- Méthodes de recherche

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Assistance à la définition des orientations d'une politique publique
ORGANISATION ET ANIMATION DE PARTENARIATS	Code NSF P1	• Organisation et animation de partenariats
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Définition et pilotage d'un projet d'organisation
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement de direction ou de service
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Conduite et contrôle des procédures administratives et suivi juridique
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Gestion de la commande publique
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Élaboration d'un plan de financement
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Élaboration et suivi du budget
GESTION PATRIMONIALE ET D'ÉQUIPEMENTS	Code NSF P7	• Planification des besoins patrimoniaux
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Évaluation des projets et politiques publiques
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Organisation et mise en œuvre d'un dispositif de contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
SÉCURITÉ DES USAGERS	Code NSF T4	• Contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité des usagers
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	• Participation à la gestion des ressources humaines